

# Méditation sur la politique de Jeanne d'Arc

Charles Maurras

1929

Édition électronique réalisée par  
Maurras.net  
et  
l'Association des Amis  
de la Maison du Chemin de Paradis.

– 2006 –

Certains droits réservés  
merci de consulter  
[www.maurras.net](http://www.maurras.net)  
pour plus de précisions.

À L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES DEVANT LAQUELLE  
FURENT PENSÉES TOUT HAUT QUELQUES-UNES DES CES INCOMPLÈTES  
MÉDITATIONS  
AU NOM DE L'ACTION FRANÇAISE RECONNAISSANTE  
HOMMAGE TRÈS RESPECTUEUX DE L'AUTEUR.



*Malgré Malherbe, beau poète, malgré Richer, bon historien, et Chapelain, mauvais poète, il faut avouer que nos ancêtres de la grande époque ont observé devant la chevauchée d'Orléans et de Reims, même devant le bûcher de Rouen, une attitude pieuse, mais contrainte. Cet objet extraordinaire les frappait d'un étonnement immobile. Nous avons été tirés de cette stupeur par les dures commotions qui se prolongent en nous depuis cent quarante ans. Si le désespoir d'égaliser la parole à la réalité put imposer quelque silence à nos pères, l'aiguillon des maux publics a ému nos contemporains dans la direction du « haut miracle » dont ils apprenaient le désir.*

*Tant que la France, heureuse, a été retenue ou est revenue vite dans les voies de son développement ordonné, elle paraît s'être montrée assez oublieuse, sinon tout à fait ingrate envers Jeanne. Mais, aux jours difficiles, quand il a fallu se ressaisir et se rassembler, le souvenir de la Libératrice a été réveillé par la force d'affinités, reconnues et senties jusqu'à l'âme, entre la paisible guerrière et les claires images des misères de notre temps.*

*Nos épreuves ont fait voir cela peu à peu. Elles ont opéré comme le statuaire qui frappe la pierre à grands coups pour en faire sortir une ressemblance divine. Plus les misères qui avaient suscité et appelé la Pucelle se sont renouvelées, plus nous avons dû soupirer après le retour de la forte vertu et du bienheureux sacrifice qui, d'Orléans à Reims et de Reims à Rouen, finirent par fructifier dans le règne Victorieux.*

*Notre soupir disait à la jeune fille vêtue en chevalier, brandissant l'épée innocente : — Comme tu répètes mon rêve ! Comme j'aime et honore le meilleur de moi dans ton cœur !*

*L'honneur que rend un peuple aux hautes parties de lui-même ne saurait se confondre avec le culte béat décerné en bloc à ses éléments quels qu'ils soient. Ces apothéoses, ces canonisations de la multitude ne choisissent guère ! Ici, l'Église et la Patrie ont cueilli la fleur de la fleur. Mais cette fleur est vraie. Elle porte avec soi le charme de son naturel. Les senteurs du terroir s'en exhalent avec une force hardie, une émotion tranquille, une profonde et persistante fidélité. Cette image historique tendra donc nécessairement à s'éle-*

*ver de plus en plus au rang de modèle et de loi. Mais de loi juste, de modèle mesuré et humain. Peut-être un jour pourra-t-on dire qu'après nous avoir délivrés d'un joug étranger l'héroïne nous a légué une pensée qui nous défend et qui nous sauve d'autres périls qui ne sont pas non plus de chez nous : fausses vertus ou faux progrès, développements artificiels, plans de réformes prétendues, mais incompatibles avec l'être de la Patrie.*

*D'ores et déjà, la connaissance exacte du personnage de Jeanne d'Arc porte son grand bienfait car elle nous permet de distinguer ce que les orateurs révolutionnaires et les historiens romantiques ont pitoyablement confondu. Cette héroïne de la Nation n'est pas l'héroïne de la Démocratie. Tout autorise et tout détermine aujourd'hui à dégager fortement cette différence, hors de laquelle il n'y a qu'oubli, déviation complaisante, ou déduction d'erreurs de fait. Cette belle enfant de la France était-elle seulement une fille du peuple au sens de l'ignorance, de l'inculture, de l'inéducation que postule cette épithète ? La vérité de l'histoire n'est guère favorable à l'intérêt de classe et de faction qui ne peut qu'affadir la personne de Jeanne d'Arc. Sa vraie figure serait plutôt celle d'une petite bourgeoise française, de cette bourgeoisie rurale qui composait, qui forme encore le plus touffu et le plus vivace élément du pays : classe moyenne très étendue, si étendue qu'il n'y eut jamais beaucoup de « peuple » en France ; classe surtout conservatrice, car rien n'a duré sans elle ; classe révolutionnaire, car rien n'est fait d'un peu neuf, ni un peu vivement, sans son concours actif. Jeanne en était si bien, elle était si peu adhérente à ce que nous appellerions à contre-sens soit un prolétariat flottant et sans racine, soit une paysannerie asservie, qu'on lit distinctement dans sa pensée et dans son cœur, les trois idées directrices de l'ancien Tiers-État français : le Patrimoine maintenu et la Patrie sauvée par la Royauté rétablie.*

Le cinquième centenaire de l'acte du 8 mai 1429, délivrance d'Orléans par la Sainte de la Patrie, a été fêté dans des conditions dont l'histoire discutera.

Ces belles et nobles solennités ont donné lieu à des spectacles de reconnaissance nationale dont il est difficile de ne pas éprouver une ardente satisfaction. Les cortèges de Jeanne d'Arc se sont déroulés dans Paris dans la splendeur et dans la paix.

Avec Pujo et ses premiers lieutenants, Plateau, Maxime Real del Sarte et Lucien Lacour, les hommes de l'Action française avaient été les initiateurs de cette œuvre de paix publique : il nous est impossible de ne pas ressentir jusqu'au fond de l'âme la force et la chaleur de cette joie commune. Mais cela nous donne le droit de regretter que l'allégresse nationale n'ait pas été complète et que, précisément, les conditions morales, politiques et même religieuses de la France contemporaine soient telles que cette union en ait été comme amoindrie et rapetissée. Je ne pense pas seulement à l'absence des Princes et des bons citoyens exilés, je ne m'arrête pas au caractère un peu misérable de cette union républicaine qui a toujours l'air d'être faite aux dépens de quelque chose et sur le dos de quelqu'un. Mais il faut regretter surtout les vérités de la Politique française : elles font partie de l'histoire de Jeanne d'Arc, elles ont été mises à la porte des fêtes de Jeanne d'Arc.

Les orateurs officiels se sont accordés à négliger ce point essentiel que, pour entreprendre la libération de la patrie, Jeanne ait dû commencer par aller droit au Dauphin, reconnaître le droit de son sang et le faire suivre, acclamer et sacrer jusqu'au parvis de Reims. L'essentiel esprit de la mission de Jeanne d'Arc est que le salut national s'opère par l'œuvre du Roi. Cet intermédiaire royal ne pouvait être de la fête, mais il faut convenir qu'il a été absolument frustré de tout l'honneur.

On ne peut s'en montrer surpris. Mais il est difficile de se défendre de quelque tristesse indignée. Jeanne d'Arc n'était point ingrate envers la dynastie fondatrice. Des dévots d'aujourd'hui le sont. Elle associait couramment à la libre terre de France le nom du Roi libérateur. Avant qu'elle eût quitté Vaucouleurs, elle disait presque à tout venant : — *Faut-il que le Roi soit*

*chassé du royaume et que nous devenions anglais !* Est-il possible d'honorer Jeanne d'Arc sans prendre garde à cette connexion d'un nationalisme fidèle avec la piété due aux pères de la Patrie ?

Contre toute vérité et toute justice, l'on s'est ingénié et l'on a réussi (par de véritables tours d'éloquence) à escamoter le royalisme de Jeanne d'Arc.

Ces accrocS à l'histoire, ces torts faits au passé ne sont peut-être pas aussi politiques qu'ils en ont l'air. En tout cas, ils auront l'inconvénient de pousser des orateurs et des littérateurs moins scrupuleux encore à d'autres fraudes, à d'autres tricheries, dont l'esprit monarchiste ne sera plus seul à souffrir. Au moment même où nous nous plaignons de voir les plus hautes autorités se réunir pour chasser de l'histoire de Jeanne d'Arc cette monarchie nationale qui en fait l'un des pôles, l'on me dit que des entreprises de cinéma éliminent de la même histoire tout l'élément religieux. Il ne sera que juste de protester contre cette mutilation. Mais ne l'aura-t-on pas introduite en consentant à un premier tronquage tout aussi scandaleux ? *Hodie mihi, cras tibi !*

Je n'essaierai point d'apporter des lumières dans le soleil, je ne vais pas m'évertuer à démontrer le royalisme de Jeanne d'Arc, non pas même ce qu'elle y mettait de son cœur et de son esprit. Il serait bien présomptueux d'oser la peinture des sentiments de cette héroïne sacrée. *Un grand cœur*, plein de grâce, de pitié et d'amour, a dit fort bien M<sup>me</sup> Marie Gasquet, une haute *gentillesse*, aimait à redire Barrès, compose un domaine mystérieux, fermé à l'analyse. Les profanes ont devoir de n'y point entrer, surtout depuis qu'aux dignités et aux grandeurs communes sont ajoutés les caractères qui l'élèvent sur les autels.

S'il m'était accordé un jour de rêver la plume à la main sur cette histoire incomparable, j'aimerais, je l'avoue, de m'en tenir à une série de méditations qui porteraient expressément, uniquement, sur l'esprit et sur la raison de cette Française excellente, comblée de tous les plus beaux dons de l'intelligence de son pays. Son premier historien, Edmond Richer, voulut écrire d'elle, dans notre langue et non en latin, en raison, dit-il, de la beauté du « français » qu'elle avait parlé. Richer vivait au commencement de ce XVII<sup>e</sup> siècle, qui s'y connut en matière de belle langue. Chez Jeanne d'Arc, la parole drue et fine, toujours pleine de sens, suivait aussi l'esprit le plus vif, le plus aisé qui ait jamais chanté sur l'arbre natal. Tout le contraire de cette mystique hallucinée et somnambule qu'une certaine légende a voulu imposer ! L'un de ses traits distinctifs est de voir et de dire, en tout, les raisons brillantes des choses : la première beauté de ses discours et de ses actes tient au degré de lumineuse conscience qu'ils manifestent. Nul être humain n'aura mieux su ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. C'est le triomphe de l'intelligence limpide.

Ce caractère ajoute donc une grande importance aux diverses modalités



sous lesquelles le royalisme de Jeanne d'Arc résolut une crise nationale qui menaçait d'être mortelle. Ces modalités qu'elle a choisies ont été voulues. Pas une qui n'ait un sens et qui, par conséquent, ne doive contenir une indication. La réflexion et peut-être même la rêverie, pourront tenir quelque place dans ce travail. Je me suis appliqué à garder leur accord avec des données d'histoire certaines.

Je ne crois pas qu'aucune objection d'ordre théologique puisse être faite ici. Il va sans dire, et je le dirai, qu'en toute occasion Jeanne écoutait ses Voix, invoquait l'autorité de ses Voix, mais, de quelque ciel supérieur qu'elle les sentît s'épancher, elle ne les recevait pas sans les comprendre, elle leur obéissait comme à des ordres intelligibles et sages, qui, pour déconcerter l'égoïsme, la paresse ou le petit esprit des gens, ne lui apparaissaient pas moins conforme à tout ce que sa raison naturelle lui avait appris d'élevé. L'impératif de la morale moderne se formule en un *fais cela* inexpliqué, assez brutal. Les voix de Jeanne d'Arc, non moins catégoriques, étaient cependant rationnelles et faisaient sentir leur motif. Ainsi le voulaient ses habitudes d'esprit : l'*extraordinaire* de sa mission *surhumaine* devait lui être confirmé et garanti par tout ce qu'elle y reconnaissait de sagesse ordinaire, de réconfort *humain*.

De très bons maîtres m'ont enseigné autrefois qu'il n'y avait pas d'opposition entre le naturel et le surnaturel : le surnaturel se contente de compléter et de surélever la nature. Mon commentaire restera au-dessous de ce qu'aurait pu dire dans le même sens un croyant : considérer que des moyens divins sont humainement bons, et même excellents, revient à déclarer que le supérieur domine, commande et contient l'inférieur. Ce n'est pas une découverte.

Il n'est pas défendu de comprendre ce que l'on nous dit, même du plus haut de l'Éther.

Des militaires ont montré que, pour chasser l'Anglais de France, Jeanne d'Arc a été le premier capitaine et, en tout cas, l'un des premiers qui usèrent de l'artillerie en rase campagne. Ces spécialistes font aussi remarquer qu'entre deux formes d'action militaire, entre deux opinions de techniciens, comme on dit aujourd'hui, entre deux partis de conseil de guerre, elle saisissait toujours, avec une impétuosité d'esprit merveilleuse, le pratique, le court, le prompt, le décisif. On a bien raison de signaler ces éléments du génie de Jeanne, toute son histoire les crie : à les faire connaître, on se rend mieux compte des chemins par lesquels elle est allée droit à son objectif. Personne ne critique les historiens compétents qui attirent l'attention sur ce point ; tout au contraire, on les en félicite. Tirons-en cette conséquence : s'il y a une connaissance précise, s'il y a même une science des moyens militaires de Jeanne d'Arc, rien ne donne le droit de douter qu'il y ait également une science ou un art

de cette Politique par laquelle Jeanne a servi son patriotisme inspiré.

Sa mission lui vient du ciel, et l'objectif exprimé par sa lettre à Bedford est l'affranchissement complet du territoire.

Les voix célestes descendent dans son cœur de l'arbre enchanté et, si loin que s'étende la terre en France, elle la voit, comme elle la désire, délivrée de l'envahisseur. Le principe de son devoir est religieux ; l'objectif en est national, sa conscience l'obligeant au patriotisme et, en cas d'invasion, à l'effort libérateur : ce que l'on peut appeler proprement la Politique de Jeanne d'Arc ne commence qu'au choix des moyens.

Ces moyens, une fois qu'ils ont été mis en œuvre et qu'ils ont réussi, apparaissent les seuls possibles et les seuls au monde, on ne veut pas imaginer qu'il pût y en avoir d'autres du temps de Jeanne d'Arc. Quelle erreur ! Quelle grande erreur ! Erreur extrêmement nuisible, en tout sujet, parce qu'elle empêche de voir clairement ce qu'a dû insérer dans la trame des événements l'énergie et la libre invention d'un héros !

Les contemporains et les contemporaines de Jeanne ont eu ou pu avoir beaucoup d'autres idées que celles qu'elle a eues en fait. Les contemporains et les contemporaines de Jeanne ont tracé ou pu tracer des plans bien différents de ceux qu'elle a tracés, suivis et imposés.

Par une contradiction bien humaine, les mêmes esprits qui méprisent un peu le nom et l'histoire de Jeanne d'Arc s'ingénient à nous suggérer que, de notre temps, elle eût été républicaine. C'est à voir. Ce qui est sûr, c'est que, *de son temps*, le républicanisme et le démocratism ne lui ont été interdits que par son bon sens naturel, car, au XV<sup>e</sup> siècle, on pouvait fort bien être démocrate ou républicain, rien n'était plus courant. On l'était en France ou hors de France. Ne croyons pas que nos erreurs ou que nos vérités soient nées de la pluie d'hier.

Je dois oser le dire, même au plus jeune et au plus brillant des publics, il n'y a point d'idée qui n'ait déjà circulé et même un peu traîné dans la pensée de l'homme ! Ceux qui pensent qu'il ne pouvait y avoir de parlementarisme vers l'an de grâce 1429 plaisantent. Le parlementarisme est une institution médiévale, née de l'anarchie médiévale, et que l'Angleterre a fait durer jusqu'à nos jours. Il était très facile de la réveiller dans la France de 1429. L'Europe regorgeait encore de républiques le long de la mer du Nord et des mers d'Italie.

De même, en ces temps si lointains et si proches, il y avait eu et il devait y avoir encore, comme aujourd'hui, comme demain, des épidémies de politique mystique. Pour ne citer que le plus illustre de nos anarchistes chrétiens, Savonarole, qui, moins sage que Jeanne d'Arc, voulut pour sa patrie florentine, une théocratie directe, ne fut brûlé que tout à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. À peine deux générations d'hommes le séparent de notre héroïne.

Ces rappels historiques sont dominés par ce fait général qu'il y a dans l'esprit humain des possibilités de vérité et des facultés de lubie et d'obnubilation qui ne finiront qu'avec lui. De tout temps, par exemple, il s'est trouvé des spécialistes si férus de leur spécialité que la partie et le métier leur cachait l'ensemble des choses. Jeanne eut affaire à eux comme aux autres toqués de son siècle et c'est sur eux qu'elle dut faire prévaloir la politique de la raison.

Pour fixer nos idées, imaginons l'un de ces échanges de vues si fréquents, disons un de ces conseils réunis autour du Roi, ou non loin du Roi, à Chinon, à Poitiers, à Orléans, à Troyes, à Reims; malgré l'éloignement, il n'est pas impossible d'entendre que ce qui y était dit pouvait ressembler aux histoires dont nous avons aujourd'hui l'oreille et l'esprit rebattus.

Après la délivrance d'Orléans, les militaires, tout à leur art, qui est un bel art, s'indignent à l'idée de prendre la route que demandait Jeanne dans la direction de l'est et du nord. Ce qu'il leur fallait, tout de suite, c'était la conquête de la Normandie, et leur course à la mer n'était pas absurde en soi. La victoire normande eût arraché à l'ennemi son principal fief sur le continent, l'eût coupé de ses communications, et je ne suis pas sûr qu'une bonne tête de soldat français n'ait pas imaginé, pour couronner cette victoire, quelque capture de la flotte anglaise qui eût permis une pointe offensive chez messieurs les Goddons. Si tentant que fût le projet, Jeanne s'y opposa. Jeanne dit non. Pourquoi? Elle obéissait à ses voix. Mais ses voix allaient d'accord avec les vues saines du politique sage qui eût calculé qu'en définitive l'heureuse aventure du déblocage d'Orléans, accomplie comme elle l'avait été, représentait, malgré tout, un beau risque et un beau miracle, mais que, pour le reste, il fallait agir selon la nature des choses. Or, toute cette nature demeurerait en l'air, faute d'un commandement politique affermi. Avant de rien tenter de nouveau, il fallait qu'il n'y eut plus de Dauphin, si gentil put-il être, mais bel et bien un Roi, un Roi certain pour tous, un Roi reconnu, acclamé, un Roi, enfin, sacré. Politique d'abord! La base politique consolidée en premier lieu, les opérations militaires viendraient ensuite. Elles seraient rapides, ou elles seraient lentes, mais l'essentiel serait fait, le présent serait arrêté, l'avenir assuré.

Pas de grande entreprise militaire avant l'assurance politique fondamentale. Naturellement, tant que le roi hésiterait et délibérerait sur cette marche nécessaire, si conforme à son intérêt capital, on pourrait guerroyer ou escarmoucher sur la Loire, ne serait-ce que pour tenir l'armée en haleine. Mais, de par Dieu, répétait Jeanne, point de campagne de Normandie avant que le royaume ait son roi bien établi, bien reconnu, bien oint! D'abord la monarchie en règle, devait dire Bismarck dans un autre sentiment et dans le même esprit que Jeanne d'Arc. C'était l'évidence. L'absurdité, qui consistait à mettre la charrue devant les bœufs, éclatait grâce à l'héroïne.

La politique patriote ne passait point par la Normandie. Elle passait par le moyen ordinaire (ou moyen de l'ordre), celui qui a déjà servi et qui y servira, de tout temps en France : le Roi.

Au siècle précédent, c'est par le dauphin Charles, depuis nommé le Sage, que l'ordre et la victoire sont revenus au parti français. Au siècle qui suivit celui de Jeanne d'Arc, siècle des furieuses dissensions religieuses, c'est encore autour du roi que « les politiques » rallieront le peuple et les grands afin de refaire unité, puissance et prospérité. Bien avant Charles V, l'anarchie féodale a été débrouillée par la police et par la justice du roi. Bien après Henri IV, alors que vingt-trois ans de guerre terminés par deux invasions eurent épuisé le pays, la « Restauration » de la paix intérieure et extérieure, financière et militaire, maritime et diplomatique ne sera possible que par le Roi. On pourrait remonter plus haut dans nos origines, et l'on y verrait que la France, configurée comme elle est, languit dans la stagnation, ou s'agite, se déchire entre des partis, ouvre sa porte à l'étranger tant qu'elle obéit à un gouvernement collectif et tant qu'elle n'est pas gouvernée par un seul qui succède à son père et qui fraie la voie à son fils. Aussi la personnalité politique de la France ne s'est-elle réalisée pleinement, avec ordre et progrès, en capitalisant ses acquisitions, que sous la direction du Roi. En s'adressant au droit héritier des Capets, c'est au « moyen » classique, normal, essentiel qu'avait recouru Jeanne d'Arc. Le moyen de l'ordre : *ordinaire* !

Mais voici le point décisif.

Qu'y a-t-il de plus important dans l'ordre monarchique ? Est-ce l'unité de commandement ? Ou l'origine du pouvoir ? Par l'unité est réalisé un bien immense, sans lequel tout va en pagaïe et en sacrifices inutiles : nous l'avons vu pendant la guerre, tant que le pouvoir militaire n'a pas été unifié entre les Alliés et tant que le pouvoir politique français n'a pas été séquestré en de fortes mains. Mais l'unité de pouvoir est quelque chose de divers tant qu'elle ne dure pas, tant qu'elle peut devenir objet de contestation, et de compétition régulière ou périodique : si toute notre victoire va en fumée, c'est que les chefs civils se succèdent, se renversent et se remplacent, que pas un n'est certain de sa fonction, que chacun peut vouloir la lui enlever et que *la loi, la loi elle-même*, est aujourd'hui du parti des compétiteurs, puisqu'elle recommande la compétition : s'il n'y avait que le choc des passions et des intérêts humains qui s'acharnent à disputer un fauteuil ou une couronne, il n'y aurait que demi-mal et l'on pourrait rêver d'un combat décisif au bout duquel il y aurait un vainqueur qui établirait un peu de calme et de tranquillité. Mais, de nos jours, rien de pareil : c'est *la constitution légale* qui, par un paradoxe fou, autorise et ordonne ce changement, ce mal, qu'elle appelle le bien, et qui, sous prétexte de tout renouveler, gâche tout.

Nos aïeux, moins sots que nous, étaient plus pratiques et plus sages.

Ils admettaient que tous les gouvernements ont des défauts et que la perfection n'est pas de ce monde : à la poursuivre par un *ôte-toi de là que je m'y mette* perpétuel, ils n'auraient abouti qu'à notre comble de misère, d'incohérence et d'incapacité. Ils avaient vu, dans les pays voisins, des dynasties sanglantes, lourdes de crimes, se changer peu à peu, d'âge en âge, en souverainetés paisibles, sérieuses et, finalement, compétentes dont les peuples se contentaient. À plus forte raison devaient-ils s'arranger, quant à eux, de ces Capétiens, les plus purs et les plus honnêtes princes de l'univers, hommes sages, droits justiciers, souvent débonnaires, esprits modérés et sagaces, amis du petit peuple quoique très grands seigneurs, le miroir et l'honneur de la chrétienté. Non seulement ils s'accommodaient de tels rois, mais ils les adoraient et s'en montraient singulièrement fiers, au témoignage de tous les étrangers. À cet orgueil secret, à ce respect affectueux, à cette véritable foi féodale s'ajoutait le sentiment presque religieux noté par Renan et dont la cérémonie du sacre était le signe vivant. En sorte que les républiques de l'époque pouvaient se déchirer d'année en année autour de leurs échevins et de leurs podestats ; les trônes électifs, brigüés par des princes rivaux, pouvaient interrompre à chaque génération les plus beaux desseins politiques : pendant longtemps, assez longtemps pour enraciner la confiance des peuples, la loi de succession de la maison de France, par sa simplicité, et par sa fermeté, avait permis au « roi », au Roi par excellence, de prolonger sur les hommes mourants un règne immortel. Le roi de France ne mourait pas. La France grandissait. On sentait déjà s'éveiller dans les cœurs, mémoire et prescience, la reconnaissance confuse de la grande nation que, d'âge en âge, cette politique formait. L'absence de compétition écarte autant de maux que l'unité de commandement provoque et assure de biens, mais la désignation préalable du chef héritier comporte en outre un bien positif qui lui est propre : elle seule permet à l'Homme de vaincre le Temps.

Comme on comprend que la pensée d'un tel bien, si voisin, et par analogie, de l'éternité ait, en quelque sorte, ébloui de sa clarté et fasciné de sa vertu l'âme de l'Enfant raisonnable et sainte !

La guerre de Cent Ans avait cependant ouvert la crise du bel héritage. Si le prince anglais l'eût emporté, c'en était certainement fait de l'unité nationale, de la civilisation nationale.

On ne saurait trop admirer Jeanne d'Arc comme vivant reflet de l'énergique résistance instinctive de son pays. Provinces éloignées ou nouvellement réunies firent à ce moment des prodiges de fidélité. Les gens du Midi en sont particulièrement fiers, car les Armagnac composaient le parti fidèle et notre comte de Provence René, René d'Anjou et de Lorraine, s'il fut un

moment ébranlé, finit par nous représenter au sacre de Reims, car il y portait l'oriflamme.

Pierre Champion a démontré avec force que, pour les hommes de ce temps, la patrie, c'était la justice. Ne peut-on pas traduire : *Jurisdiction*? Ou même dire, dans le même sens, que *la patrie, c'était la légitimité*? L'élément proprement patriote de l'œuvre de Jeanne d'Arc est légitimiste. Ce qui fait le caractère de son œuvre politique, c'est d'avoir voulu *reconnaître, affirmer, annoncer, consacrer* le roi légitime. Le reconnaître pour elle-même, au nom du peuple, l'affirmer à Charles VII induit à en douter de par la honte de sa mère. L'annoncer au peuple, à l'armée, au monde, que la révélation et les prodiges qui l'accompagnaient émurent au-delà de toutes les espérances. Enfin le consacrer pour unir le ciel et la terre, et sceller dans les cœurs tous les liens d'autrefois. Cette héroïne nationale est l'héroïne de la dynastie. Nous ne lui devons pas seulement le Victorieux, mais tout ce qui succède régulièrement à Charles VII et, en premier, le grand rassembleur des terres françaises, l'incomparable Louis XI, son fils.

On dit : — *Est-ce que Jeanne d'Arc savait ces choses?*... Mais peut-on en douter? Les bonnes têtes doctrinaires n'étaient pas rares parmi les clercs ès lois du conseil du roi. Autour de Philippe-Auguste, on avait sur l'Allemagne des idées qui manquèrent à M. Briand et à M. Viviani. Autour de Philippe le Bel on créait l'Administration. Jeanne recevait ou concevait les idées éternelles de la politique française qu'illuminait son beau génie. Sa langue, nette et forte avec les soldats, prend toutes les hauteurs nécessaires quand il faut affirmer les droits sacrés de la couronne. À Patay, elle s'écria : « Nous les aurons », comme un simple bonhomme de 1914. Mais quand il s'agit d'écrire au duc de Bedford qu'il ne tiendra jamais le royaume « de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie », « mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier », c'est un Discours du Trône où la majesté le dispute à la poésie. On n'y trouve pas ombre de faute d'orthographe.

Mais jusque dans ces conseils du Roi, ou ces conseils royaux, pour peu que les fidèles fussent endormis ou fissent semblant de dormir, manquait-il de voix religieuses ou même sacristines pour murmurer à Jeanne un *Voyons, Jeanne!* un peu scandalisé?

Elle qui parlait sans cesse du *Roi du Ciel*, qu'avait-elle à faire de ce roitelet de la terre? Évidemment, le royaume était malheureux. Mais de quoi? Des péchés de ses rois, sans oublier les fautes des régnicoles.

La reine-mère, abominable et traîtresse, avait perdu, avec le pays, tous ses droits. Son fils menait une vie dissolue qui faisait vergogne à la chrétienté. Et la légende ajouta même : — *Cette dame de beauté! Cette Agnès Sorel!* Légende qui anticipe de dix ans. — Mais, reprenaient les malignes voix, ce dauphin, n'était-il pas triste, mou, fainéant? Quelle force avait-il, et

quelles ressources, dans la cour besogneuse où il dînait de deux petits poulets sans chair et de la queue d'un maigre mouton ! Non, non, les voix de Jeanne n'avaient pas pu la rallier à cette cause-là, ainsi perdue d'avance ! Au demeurant, si pour régner en France, le Seigneur ne voulait ni de l'Anglais puissant, ni de l'opulent Bourguignon, si le ciel tenait à relever la couronne des lys, il fallait commencer par une expiation des Princes et du Peuple, de tous les Princes, de tout le Peuple. Des processions, des pèlerinages, des grand'messes et des messes basses chantées d'un bout à l'autre du royaume, comme vous nous le demandez, Jeanne, à la bonne heure ! Nous ne nous séparons de vous que sur un point : *non seulement cela est nécessaire, mais, en outre, c'est suffisant*. Rien d'autre n'importe ! Absolument rien.

Qu'au surplus le roi commence par devenir le digne fils de Louis IX, le saint roi ; que ses soldats, un par un, que tous ses sujets, jusqu'au dernier, deviennent des héros et des saints ; que, par leur œuvre de mortification et de charité, ils en arrivent à s'ouvrir enfin à toutes les grâces, et vous n'aurez plus le moindre combat à livrer, ô Pucelle sainte ! Qui sait même, ô très bonne Jeanne, si votre oriflamme ne suffira point à la direction, à l'administration, au gouvernement ? Notre peuple d'anges et d'archanges sera tellement droiturier qu'il n'y aura métier de gendarmes, ni de prévôts, ni de sénéchaux, ni de juges. Dites un mot : un tel paradis sera sur la terre qu'Anglais et Bourguignons deviendront des agneaux. Voilà, Jeanne, votre mission, la seule, la vraie ! Dieu n'a pas besoin des tueries. Dieu n'a pas besoin des soldats ! non plus que de princes ! non plus que de rois ! Arrière les baïonnettes ! Et vive le Pape de Rome !

Doutez-vous que Jeanne ait pu entendre ce discours, ou le discours pareil, de quelque disciple prématuré de M. Marc Sangnier ?

Je ne fais pas d'anachronisme. Tels faux mystiques de son temps, qui avaient des rapports avec les hypocrites du même temps, osèrent accuser cette libératrice et pacificatrice d'avoir pris goût aux combats auxquels l'avait réduite l'envahisseur-agresseur : dans le texte de la rétractation prétendue, l'évêque faussaire Cauchon avait introduit une phrase où Jeanne était censée s'accuser (je cite les pièces) d'avoir désiré *crueusement l'effusion du sang humain*. Telle fut la pensée des amis de l'ennemi. Telle elle est encore, vous la connaissez bien, car, si elle est fort ancienne, elle ne manque pas non plus de modernité. Peut-être que Jeanne voyait cela d'avance.

Cependant, elle répondait qu'une bataille sainte était nécessaire. Pour que Dieu donne la victoire, les gendarmes batailleront. C'est presque son mot textuel.

Sans qu'elle eût versé elle-même une seule goutte de sang, cette vierge guerrière n'a cessé de vanter les vertus des batailles et l'honneur de l'épée.

Elle était, dans l'âme, soldat. Pourtant la jeune fille en qui l'histoire libérale aime à louer la préfiguration certaine de la nation armée, n'a pas conçu un seul instant le réveil national comme une sorte de levée en masse, de jacquerie patriotique. Elle et le Grand Ferré sont deux ! Plus encore que guerrière, elle a la tête militariste et hiérarchique. Elle n'a pas ameuté les paysans de son village : elle est allée trouver le seigneur du pays. Encore s'est-elle gardée de le convier à lever la jeunesse du Bar et des provinces voisines : son sens de l'ordre est tel qu'il a volé droit au sommet ! Point de chef, point de peuple : point de Roi, point de France. Comme il n'y a point de roi, elle en fera un. Elle ne le créera pas de rien ; elle ne rêvera ni de nouvelle dynastie, ni de dictature féodale ou cabochienne, mais elle n'aura de cesse que le Dauphin ne soit le Roi.

Son amour de la paix et son horreur du sang ne la dressaient donc point contre les puissances du monde. La bataille devant être, il fallait que la bataille fût, non pour établir une pandémocratie dans la République chrétienne, mais pour que, sous le Roi du ciel, régnât très régulièrement un Roi de la terre, dans un royaume organisé en vue du minimum de faiblesse humaine et du maximum d'ordre naturel.

Jeanne d'Arc n'est donc pas sillonniste. Jeanne d'Arc veut en France la « monarchie en règle », précisément parce que un Bismarck ne l'y eût voulu au XV<sup>e</sup> siècle plus qu'au XIX<sup>e</sup>. Jeanne ne croyait pas à la naissance spontanée de l'ordre. Elle pensait ce que devait nous enseigner notre maître La Tour du Pin : pour imposer un ordre, il faut une autorité et, en France, ce ne peut être que le sceptre, le glaive, la main de justice du Roi. Ce roi se consacre et s'achève à Reims. Tout d'abord donc, allons à Reims, comme les pâtres de Noël vont à Bethléem.

C'était en se pliant à la loi naturelle du royaume de France qu'elle estimait remplir les volontés surnaturelles que ses voix faisaient descendre du ciel. Aussi les saintes âmes qui l'avaient instruite de l'art de Condé et de Turenne l'éclairaient-elles de l'esprit politique de Louis XI, au cardinal de Richelieu et de Louis XIV. Dans le cachot de Rouen, elle a déclaré un jour que ses voix ne la quittaient pas, mais, ajoutait-elle, *Je les entendrais mieux si j'étais en quelque forêt !* La puissante forêt de pierre qui élance et recourbe ses arcades fleuries au-dessus du berceau ecclésiastique de Reims était aussi propre que son *Bois chenu* à la révélation distincte des vérités humaines qui ont orienté sa carrière mortelle, et sans doute son cœur en a-t-il recueilli plus de lumière encore et de consolation que des rameaux bruissants de l'arbre des fées ; ce cœur d'initiée à la loi éternelle devait jouir à Reims, avec parfaite plénitude, du meilleur et du plus beau des spectacles accordés à l'ordre terrestre : une nation laborieuse, une armée bataillante et victorieuse, la paix publique retrouvée et rétablie par un bon conseil et, dans la fleur de sa jeu-



nesse, le roi, le juste roi par qui tout bien devient possible, le bon seigneur apte à reprendre son gouvernement d'ici bas !

Cela ne veut pas dire, cela n'a jamais voulu dire pour personne, ni pour Jeanne d'Arc, ni pour nous, que chez le grand Mogol, aux pays d'Égypte ou de Garbe, un roi soit partout nécessaire au salut commun. Ces peuples sont divers, leurs mœurs, leurs races, leurs terroirs permettent et ordonnent d'autres lois que chez nous. Mais, pensant à la France, telle qu'elle est faite, on reconnaîtra, comme Jeanne, qu'il faut le Roi. Pareillement, la libératrice voyait combien, de son temps, le désordre politique présidait, commandait aux autres désordres et, tant qu'il subsistait, les soutenait et les aggravait tous. Elle avait assez d'imagination pour se figurer — ce qui nous est également possible — un état de choses très différent qui eût commandé une action différente : par exemple, les maux de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle coulant de source à peu près exclusivement religieuse, il ne fut pas possible de les guérir tant que le prince légitime, qui était de la religion de Coligny et de Calvin, n'eut point quitté son hérésie. Mais au XV<sup>e</sup> comme au XX<sup>e</sup> siècle, en ce pays de France, il en allait autrement : vers 1927, la centralisation démocratique est telle qu'il faut tout d'abord « tenir » l'état politique, ou l'on ne tient rien, l'on n'avance à rien : vers 1420, les exactions du gouvernement anglais dans le désordre féodal étaient telles qu'il fallait également procéder par voie politique. Cela est ou était ainsi parce que cela était ou est ainsi. Ces directions découlent de l'état des choses et de leurs rapports. La ressemblance des situations historiques fait coïncider les conduites. Il peut en sortir les mêmes succès. Notre *Politique d'abord* vaudra chez nous comme il valut pour le siècle de Jeanne d'Arc aussi longtemps que dureront les conditions qui le commandèrent.

— Doucement ! ou plutôt, tout beau ! répondaient alors les parlementaires et gens de loi. Est-ce que, Jeanne, vous ne pensez pas qu'avant la chevauchée rémoise qui nous rend un chef droiturier, il serait utile de faire un bon appel à tous les prévôts, juges, maîtres et docteurs favorables à notre seigneur-roi, en énonçant sa royauté et souveraineté, nonobstant tous les actes nuls et de nulle valeur, passés, à Paris ou à Troyes, avec l'ennemi ? De la sorte, le Roi arriverait à Reims muni de parchemins scellés de bons sceaux qui établiraient sa justice et lui ouvriraient le parvis.

Ne croyez pas que je fasse parler M. Piou. Le moyen âge aura été l'époque la plus juridique de l'histoire. Il ne faudrait pas croire que les formalités du constitutionalisme d'alors aient inspiré à Jeanne d'Arc autre chose que du respect. Mais, dans n'importe quelle affaire terrestre, Jeanne envisageait tout d'abord l'essentiel, et ici l'essentiel c'était le prompt rétablissement de l'autorité centrale, sa reconnaissance rapide par le pays entier. Pour le reste, on aurait le temps d'aviser.

Cette restauration nécessaire à la France était ainsi redevenue son but immédiat, elle coupait court avec la vivacité et l'audace qui l'apparentent aux types les plus nets de l'Homme français. Sans doute cet Homme-là n'a jamais dédaigné certificats, papiers signés chez le notaire ou chevalier ès lois. Mais tout cela menace de bien des longueurs ! Jeanne se montrait déjà impatiente des délibérations du Conseil du Roi :

« Notre Dauphin, ne tenez pas davantage tous ces conseils si nombreux et si longs, venez vite prendre la couronne à laquelle vous avez droit ».

Et cela bousculait un peu les bons serviteurs de la Forme. Jeanne d'Arc, contre Bridoisson, ô la belle constante physiologique !

Mais l'objection suprême était faite par d'autres parlementaires qui seraient aujourd'hui agents électoraux. Dans cette espèce plus démocrate que libérale, on se faisait, comme on dit, un monstre de l'opinion publique. On alléguait l'étendue des pays hostiles, le nombre des forteresses anglaises entre Orléans et Reims.

N'imaginons pas une simple occupation anglaise. L'affaire s'était compliquée d'une guerre civile dans laquelle l'ennemi était le fondé de pouvoir ou le podestat d'un parti, parti qui ne voulait à aucun prix du roi de Bourges.

Or, cette prétendue volonté nationale ne causait aucune espèce d'intimidation à Jeanne d'Arc. Elle en riait visiblement avec ses capitaines. Elle eut ri davantage si quelqu'un lui eût proposé quelque beau Champ de Mai dans les vertes plaines de Loire, où l'on eût convié le peuple de France à voter !

Peut-être, en effet, lisait-elle aux profondeurs de l'avenir, ce plébiscite de mai de 1870, qui donna ces millions de voix à l'empereur des Français, avec la promenade populaire du Quatre Septembre suivant qui le renversa sans difficulté : ainsi vont les amitiés et les inimitiés de la foule. Notre fille des champs n'était pas démocrate. Je ne crois pas qu'elle ait beaucoup argumenté contre les scrupuleux et contre les couards qui auraient voulu s'assurer l'assentiment du « peuple » pour en frapper d'effroi le Régent d'Angleterre et le Duc de Bourgogne.

Elle dit : — *Partons !* On partit.

Comme il le fallait bien, on se heurta à la résistance de Troyes. Ces Troyens étaient, quoique Champenois, des Bourguignons terribles et des Anglomanes fieffés : vainement Jeanne d'Arc dicta-t-elle pour les *seigneurs bourgeois de Troyes* une belle lettre où elle les nommait « très chiers et bons amis », « loyaulx Français » et leur garantissait sûreté corps et biens, s'ils venaient au-devant du gentil Roi pour faire bonne paix dans le « saint royaume ». Les seigneurs bourgeois répondirent qu'ils résisteraient jusqu'à la mort, « l'ayant juré sur le sang de Notre-Seigneur ». Ils demandaient secours à Bedford, aux Rémois, aux Châlonnais, ils l'eussent demandé en Chine ! Avant de se battre comme des lions, ils défiaient si âprement l'armée royale qu'il fut question

pour celle-ci de lever le camp et de retourner sur la Loire.

Jeanne décida, imposa presque la constance. Prêchant l'audace, elle multiplia si bien les préparatifs du terrible assaut que, tout d'un coup, les portes s'ouvrirent, l'évêque et les bourgeois sortirent de la ville, apaisés et soumis. Quelques jours auparavant, Jeanne avait été traitée par eux de « cocquarde » autrement dit hâbleuse. Ils la saluèrent envoyée de Dieu, dans la lettre où ils écrivaient aux Rémois qu'ils s'étaient rendus au légitime héritier de saint Louis, « attendu que son bon droit n'est pas douteux » et que « c'est un Prince de la plus grande discrétion, entendement et vaillance que *issit de piéca* (qui soit sorti depuis) de la noble Maison de France. »

On peut toucher ici la philosophie pratique de Jeanne d'Arc.

Ni la vaillance, ni la force, ni l'épée, ni le canon ne créent le droit. Il faut commencer par l'avoir. Mais quand on l'a, surtout quand on l'a bien, quand on en est absolument sûr, et qu'on n'hésite pas à le servir de toutes ses forces, qu'on ose tout pour l'imposer, on peut compter sur l'adhésion rapide des docteurs et du peuple qu'ils traînent après eux. Un fameux Prussien, Frédéric II, exagéra depuis cette vérité en l'étendant à ses faux droits sur la Silésie. Mais la fraude n'affaiblit en rien une leçon qui court l'histoire. Le peuple détrompé, le bon peuple tiré hors de son erreur possède alors le don charmant et naïf de l'enthousiasme pour couvrir, dorer, embellir ses revirements légitimes.

Les bourgeois de Châlons ne furent pas moins épris du roi de Jeanne d'Arc que les bourgeois de Troyes : toujours aux Rémois, ils écrivirent que c'est « un roi sans pareil, doux, gracieux, piteux et miséricors, de belle personne, de beau maintien et de haut entendement. »

Tel est le prestige de la personne du Roi. Jeanne y avait pensé. Joseph de Maistre ne l'avait pas oublié en écrivant la belle page où, du fond de l'émigration, il prédisait la soudaine allégresse de la restauration de Louis XVIII.

Les scènes de l'histoire ne sont pas monotones, car le décor et l'accident les colorent sans cesse, mais quelques lois constantes cernent de lignes immuables leur paysage très varié.

Maistre, calculant l'avenir, se rappelait peut-être la vivante leçon de Jeanne, dont la leçon va tout juste à rebours des méthodes légalitaires. Qu'eût donné un appel au peuple lancé selon la règle, avant toute leçon efficace ? Travaillé par les complices et bénéficiers de l'ennemi, trompé par les sergents et les argentiers de l'Anglais, le bon peuple eût été capable de marcher à peu près partout comme l'avait fait d'abord le peuple de Troyes, au rebours du patriotisme et de la raison, et de donner une majorité écrasante au parti de Bedford. Il se prive si peu de le faire aujourd'hui !

Mais voilà qu'une minorité énergique s'en mêle : elle est unie, menée et lancée au combat par une idée vraie, par une suprême résolution ; la situa-

tion est donc vite renversée par les coups d'audace, et il n'est besoin ni de hache, ni de canon pour ébranler les murs, ouvrir les portes, faire apparaître et faire briller, sous l'alluvion étrangère, la vérité des sentiments et des intérêts nationaux. Que le Roi paraisse, il sera suivi ! André Buffet disait que le parlementaire substitue une explication à une attitude. C'est cela même ! Jeanne vit et fit voir ce que devait valoir la seule présence du Roi.

Les faits parlent. Si la politique de Jeanne est royaliste, n'est-elle pas aussi un peu Action française ? Et, si éloignée que se sente notre pensée terrestre de cet astre allumé dans un éther si pur, est-ce que nous pouvons nous défendre d'avouer le profond et l'ancien magistère qu'exerça sur nos cœurs cette politique de Jeanne d'Arc ?

Parcourons, je vous prie, nos axiomes fondamentaux.

Rien ne se fait dans la cité des hommes sans une règle d'ordre étendue à toutes les fonctions. Il en est de plus hautes que cette fonction de police, mais elle est la première, elle l'emporte, *dans la suite du temps*, même sur le religieux, le moral et le militaire, *politique d'abord*.

Dans un pays sujet au déchirement des partis, si surtout ce pays est envahi et démembré par les ennemis du dehors, il n'y a rien de plus nécessaire que la monarchie c'est presque un pléonasme : le gouvernement de l'Un met fin aux divisions et aux compétitions. C'est par lui qu'il faut commencer : *Roi d'abord*.

Les puissances morales et religieuses, au premier rang de toutes, la religion catholique, représentent un bienfait de première valeur, et l'un des devoirs capitaux de la Monarchie est de les servir. Mais l'organisation religieuse ne suffit pas à tout : sainte Jeanne d'Arc elle-même constitue ou plutôt reconnaît le Roi de la terre de France régnant au nom du Roi du Ciel.

Enfin, si les lois civiles sont saintes, si la consultation des sujets, la représentation méthodique des intéressés sont des choses utiles, si l'opinion est bonne à interroger pour savoir et entendre la vérité, tout cela, si précieux soit-il, reste néanmoins secondaire ; le devoir de l'autorité est d'abord de conduire : une décision prompte fait, les trois quarts du temps, ce qu'il y a de plus propre à entraîner et à réconcilier tous les cœurs ; à l'exemple de Jeanne d'Arc, l'Action française a toujours demandé un roi qui règne et qui gouverne dans le droit fil des traditions et des intérêts du pays.

Les hauteurs du noble sujet qui n'a été abordé ici qu'en tremblant nous accuseront-elles d'une sorte d'irrévérence pour en détacher et en isoler ainsi le détail ? On s'en console en se disant que l'analyse ne sera pas inutile si elle contribue, en quelque mesure, à montrer comment, à cinq siècles de distance,

les mêmes sentiments, les mêmes méthodes, les mêmes doctrines peuvent avoir la même part à l'action fructueuse pour le salut de la même patrie. De fortes et durables valeurs morales, supérieures aux personnes mortelles, font les nations. Les grands peuples vivent par l'immortel. On observe qu'ils durent par leurs dynasties. Mais ils ont les dynasties qu'ils ont méritées. Le solide honneur de la France est de se prévaloir de la plus belle des races de rois. À son lit de mort, face à l'éternité, dans une agonie imprégnée du sentiment religieux le plus sincère, et le plus profond, comme il faisait son examen de conscience tout haut devant sa cour, Louis XIV dit gravement :

— Je m'en vais, mais l'État demeure toujours. Continuez à le servir, Messieurs.

Telles sont les paroles de l'espérance terrestre. Est-elle impie ? Il ne me semble pas qu'il puisse être interdit de saluer en Jeanne d'Arc sa fidélité à ce qu'il y a de plus solide et de plus vivace, l'État, le Roi, dans la structure de son ouvrage, notre Patrie.

